



POSTE À POURVOIR	: DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) D'ÉCOLE, CLASSÉ 6
TRAITEMENT ANNUEL	: 78 600 \$ à 104 797 \$
ENTRÉE EN FONCTION	: Dès que possible
LIEU DE TRAVAIL	: Cité étudiante Polyno
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE	: Madame Sylvie Wafer, directrice

ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur adjoint d'école primaire ou d'école secondaire consiste à assister le directeur d'école, selon le mandat défini par ce dernier, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école.

Cet emploi comporte habituellement l'exercice de l'ensemble ou d'une partie des responsabilités et des tâches suivantes :

- Participer à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif.
- Élaborer ou collaborer à la formulation de propositions sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, les programmes d'études, les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires et particuliers, l'utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services à l'élève.
- Coordonner, superviser ou collaborer à la réalisation d'activités, de programmes ou de services dans différents secteurs d'activité de l'école tels que les ressources humaines, matérielles ou financières, les technologies de l'information et de la communication, les services de garde et du dîner.
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction qui lui est confiée par le supérieur immédiat.
- Remplacer le directeur en cas d'absence brève de celui-ci.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire;

Cinq années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant;

Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;

Détenir un Programme d'études universitaires de 2e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école :

Un minimum de six crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de cadre d'école et le solde, au cours des cinq années qui suivent cette affectation;

Exceptionnellement, le centre de services scolaire peut diriger vers un comité de sélection, un candidat qui n'a pas accumulé six crédits en gestion;

Un cadre qui ne complète pas la scolarité de 30 crédits en gestion dans le délai prescrit peut exceptionnellement bénéficier d'une prolongation sinon il est relocalisé dans un emploi de cadre, de gérant, d'enseignant ou de professionnel disponible et compatible avec sa compétence;

Malgré les dispositions susmentionnées, un cadre qui exerce, le 1er septembre 2001, l'emploi de cadre d'école ou de cadre de centre est considéré comme satisfaisant aux exigences de l'emploi de cadre d'école et de cadre de centre.

LE CANDIDAT DEVRA SATISFAIRE À UNE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES.

Les membres du personnel enseignant et professionnel non enseignant intéressés à pourvoir ce poste sont priés de faire parvenir une lettre précisant leurs intérêts et éléments de motivation à occuper celui-ci, accompagné de leur curriculum vitae **avant 16 h, le 21 décembre 2023**, à l'adresse courriel ci-dessous :

resshum@csla.gouv.qc.ca

Centre de Services scolaire du Lac-Abitibi
Services des ressources humaines
500, rue Principale
La Sarre (Québec) J9Z 2A2

Julie Paquet
Directrice des Services des ressources humaines

2023-12-05/jr

Note : Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi et le masculin est ici utilisé avec une valeur neutre.